

DOCUMENT D'APPEL automne 2020

La ville de Cucq-Trépiéd-Stella Plage accueille vos enfants âgés de **3 à 12 ans** (3 ans révolus) pendant les vacances d'automne **du lundi 19 au vendredi 30 octobre de 8h45 à 17h à l'accueil de loisirs « le Grand Bleu » de Stella Plage (avenue circulaire).**

La CAF du Pas de Calais est notre partenaire financier (contrat « enfance-jeunesse »).

Un **accueil animé échelonné facultatif** a été mis en place pour **les parents qui travaillent** : le matin de 7h45 à 9h et le soir de 17h à 18h.

I. Les inscriptions

Retrait des dossiers d'inscription en mairie de Cucq début septembre.

Plus de renseignements : par téléphone au 06.77.14.69.69 et sur le site <http://www.cucq.fr/presentation/> onglet vie locale (téléchargement des dossiers d'inscription, règlement intérieur, projet éducatif...)

Les inscriptions seront enregistrées à l'accueil de loisirs de Stella Plage (avenue circulaire) dans la limite des places disponibles (règlement intérieur article 10)

<u>Pour tous :</u>	
<ul style="list-style-type: none">• Mercredi 9 et 16 septembre :<ul style="list-style-type: none">○ De 8h00 à 12h	Et sur rendez-vous

Inscription fonction des places disponibles jusqu'au mercredi 30 septembre

II. Les tarifs

Paiements possibles par chèques, espèces ou chèques vacances.

Tarif pour une semaine (repas du midi et goûter compris)	Familles résidants (principale ou secondaire) sur la commune ou enfants inscrits dans nos écoles	Familles résidants bénéficiant de L'aide aux temps libres de la C.A.F.	Familles extérieures	Familles extérieures bénéficiant de L'aide aux temps libres de la C.A.F.
Du 19/10 au 23/10	45,00 €	28,00 €	70,00 €	53,00 €
Du 26/10 au 30/10	45,00 €	28,00 €	70,00€	53,00 €

Tarif dégressif pour les familles nombreuses :

- 10% pour le 2nd enfant
- 20% pour 3 enfants et plus.

III. Documents nécessaires

Attention : Aucune inscription ne sera prise en compte sans les documents suivants.

- Fiche de renseignements administratifs,
- Fiche sanitaire,
- Fiche d'inscription,
- Photocopie des vaccinations DT POLIO (à jour : 6 ans, 11 ans)
- Attestation d'assurance : voir apparaître « couvert pour les activités extrascolaires »
- Taxe d'habitation ou facture EDF, EAU...
- Livret de famille (Pour une première inscription)
- Règlement du séjour (chèque à l'ordre du Trésor Public, espèces : faire l'appoint)
- Attestation de quotient familial ou aide aux temps libres de la CAF

Si votre dossier est incomplet l'inscription de votre enfant ne sera pas prise en compte.

Merci de votre confiance et de votre compréhension.

L'équipe d'animation.